



Refus de pret immo, la propriétaire veut dommages et interets !

Par **titekawo**, le **23/01/2012** à **23:22**

Bonjour, rnrnVoila au mois de novembre nous avons signé un compromis de vente pour un 2 pièces à 116 000€ hors frais... rnsur le compromis il y à marqué que le prix totale de la vente est de 130 000€ environ...rnrnLe bien 116 000€ rnrnFrais d'agence 6000€ rnrnFrais de Notaire 9500€ rnrnSachant que sur cet appartement nous avons 15 000€ de travaux , devis à l'appuie... rnrnL'agence nous à fait signé le compromis et nous avons fait un chèque de 11 000€ que le notaire à encaissé la semaine d'après.rnrnseulement voila les travaux n'étais pas marqué sur le compromis.... rnrnNous avons 20 000€ d'apport... rnrnEn novembre un accord de principe nous à était donné par la banque... coût totale du projet 150 000€ environ...rnrnSeulement voila, en décembre on demande notre prêt ! les taux on augmenté d'un coup et plus de prêt à taux zéro ! on se retrouve avec 20 000€ environ d'intérêts en plus dans le prêt... rnrnDonc ça passe plus on à un refus de prêt... avec marqué le montant du projet intérêts inclus 163 000€ rnrnOn envoi la lettre de refus au notaire, attendant qu'il nous renvoi notre chèque..rnrncar biensur il y avais la clause de refus de prêt dans le compromis... qui annulerai la vente..rnrn1 mois et demi après , nous rappelons le notaire car nous avons toujours pas le retour de notre chèque...rnrnet la surprise il nous dise qu'il faut l'accord de principe de la propriétaire , donc l'agence contact la propriétaire.. elle demande la lettre de refus... rnrnet elle renvoie au notaire un fax disant qu'elle trouve pas ça normal qu'on demande un prêt de 150 000... rnrnalors que sur le compris il y à marqué 130 000... rnrnelle refuse la restitution de notre chèque... le notaire à bloqué l'argent sur un compte consigné... rnrnla propriétaire à mis le dossier chez son avocat et compte nous demandez des dommages et intérêts.rnrncar entre temps la loi est passé pour la plus valu.. donc elle n'est pas contente que l'on est un refus... rnrntant que le dossier et l'argent est bloqué chez le notaire, elle ne peut pas revendre son bien... rnrnNous sommes en panique, on dort plus... nous avons 25 ans on est jeunes on à mis toute nos économies.. On ne veut pas nous rendre notre chèque de 11 000€... rnrnc'était notre premier compromis, on ne savait qu'il

fallait à tout prix mettre les travaux... rnde plus avec le prêt a taux zéro qui s'envole , les taux qui on augmenté on ne peux vraiment plus acheter cet appartement...rnelle veut nous traîner au tribunal on comprend pas son intérêts... parce que ça va bloqué sa vente... et nous o